



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 450-00-2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 2 février 2026 le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 450-00-2026 abrogeant le règlement numéro 427-00-2022 et édictant un code d'éthique et de déontologie pour les élu.e.s municipaux.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la Ville sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 6^e jour du mois de février 2026.

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard